

Comment bien protéger les données ?

PIERRE PICARD, LESAFFAIRES.COM 11 octobre 2007

La protection des données constitue l'un des volets essentiels de la sécurité informatique. Bien que toutes les entreprises reconnaissent l'importance de protéger leurs données, plusieurs sondages révèlent que plus de la moitié des citoyens s'estiment vulnérables à ce chapitre.

C'est pourquoi Harry Bolner, de Fusepoint, insiste sur l'importance de respecter les sept piliers de la protection des données, que voici :

> Sauvegarder les données et les mettre en lieu sûr. M. Bolner recommande que la sauvegarde quotidienne soit faite en deux copies, dont une est envoyée hors des locaux de l'entreprise.

> Adopter une défense en profondeur. Il s'agit de créer, dit-il, un système de défense multicouche comprenant des environnements renforcés, une gestion antivirus, une sécurité physique, des coupe-feu, un système de détection d'intrusion dans le réseau et un système de détection d'intrusion dans les ordinateurs hôtes.

> Insister sur la gestion efficace de la politique de sécurité. Cela comprend la sécurisation et le renforcement de toutes les applications faisant partie de l'environnement de TI d'une entreprise.

> Sensibiliser tout le monde. Ne pas se limiter à informer uniquement le personnel informatique. " Il faut rappeler à tous les employés de ne pas ouvrir les courriels ou les pièces jointes suspectes ", dit-il.

> Être à l'affût de ce qui se passe. Des groupes de lutte contre le hameçonnage, des experts en sécurité, des fournisseurs spécialisés et des organismes gouvernementaux diffusent régulièrement des alertes de sécurité et des recommandations préventives qui peuvent aider, selon lui, les sociétés à se prémunir contre les menaces.

> Protéger, détecter, réagir. Il est essentiel, rappelle-t-il, de disposer de stratégies écrites et de procédures d'intervention par paliers éprouvées pour pouvoir mettre fin rapidement à une activité non autorisée.

> Éviter " l'effet d'igloo ". La sécurité informatique est souvent conçue comme un igloo, souligne M. Bolner. L'extérieur est solidement protégé, mais l'intérieur l'est souvent beaucoup moins. Au contraire, il faut protéger autant l'un que l'autre.

© 2007 LesAffaires.com